

# LISEA, concessionnaire de la LGV SEA

LISEA est le concessionnaire de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA) qui permet de relier Paris à Bordeaux en 2 heures. Une liaison qui rapproche la façade atlantique du reste de l'Europe, offre un maillage territorial performant et participe à l'attractivité des territoires traversés. A l'aune de l'ouverture à la concurrence des LGV, le gestionnaire privé d'infrastructure ferroviaire publique intègre le développement durable comme levier de performance. Zoom sur sa stratégie RSE.



**Hervé  
LE CAIGNEC,**  
Président de LISEA

**L**ISEA est une entreprise détenue par VINCI Concessions (33,4 %), la Caisse des Dépôts (25,4 %), Meridiam (24,4 %) et Ardian (16,8 %). Depuis 2011, et jusqu'en 2061, LISEA s'est vu confier, par SNCF Réseau (ex-RFF), la concession de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique de 302 km entre Tours et Bordeaux (LGV SEA). Un projet de 7,7 milliards d'euros d'investissement. Le contrat de LISEA porte sur l'intégralité des risques supportés par le concessionnaire (financement, conception, construction, trafic, maintenance, exploitation et sécurité). Il a permis de diminuer la part des contributions publiques (51 % vs 75 % à 100% pour les autres lignes à grande vitesse).

Livrée avec 1 mois d'avance dans le respect du budget fixé, la LGV SEA, mise en service le 2 juillet 2017, permet de relier Paris et Bordeaux en 2h08 contre 3h30 auparavant. Véritable succès commercial, sa fréquentation a crû de 42 %, atteignant 20 millions de voyageurs entre l'Île-de-France et le Sud-ouest en 2019<sup>1</sup>. Une réponse aux besoins croissants de mobilité des voyageurs qui en fait la deuxième liaison ferroviaire grande vitesse en France<sup>2</sup> après 18 mois d'exploitation. Ce succès de fréquentation dépasse les estimations envisagées par le dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

## **Intégrer la RSE comme véritable levier de performance**

La raison d'être de LISEA ? « *Etre un expert innovant de la grande vitesse ferroviaire, contribuer avec nos parties prenantes à la modernisation du système ferroviaire, au respect des enjeux de transition écologique et à une ouverture à la concurrence réussie. En tant que gestionnaire privé d'une infrastructure publique, la raison d'être de l'entreprise intègre un sens aigu de la responsabilité sociétale et environnementale comme levier de performances. Notre mission est d'utilité publique* », précise Hervé Le Caignec, Président de LISEA.

Préservation du patrimoine naturel, développement durable, insertion sociale des publics en difficulté, bien-être de ses collaborateurs... Au-delà de ses missions d'entretien, de sécurité, de développement de la ligne et de réponse aux besoins croissants de mobilité des voyageurs, LISEA s'appuie sur des engagements RSE ambitieux.

## **Concertation, dialogue et transparence**

Dès la phase d'étude du projet, LISEA a initié une démarche de concertation, de dialogue et d'échange d'informations avec ses parties prenantes : services de l'Etat, élus, communes, associations de riverains, associations de protection de l'environnement en partenariat avec COSEA, concepteur-constructeur de la ligne et MESEA, en charge de la maintenance.

1/ Données SNCF Voyageurs, juillet 2019

2/ Idem

L'écoute et le dialogue engagés en phase construction se poursuivent en phase exploitation (44 ans). C'est le cas notamment dans le cadre des mesures de l'impact acoustique de la ligne. Les résultats de cette campagne de mesures acoustiques réalisée par le Cerema, conformes à la réglementation en vigueur, ont été discutés en toute transparence avec l'ensemble des élus, riverains et associations concernés<sup>3</sup> (90 réunions de concertation en communes, 1 500 riverains rencontrés lors de réunions publiques). Cette démarche a été effectuée en coordination avec les services de l'Etat et SNCF Réseau.

### Mesures environnementales et démarche « ERC »

De façon à minimiser les effets de la LGV SEA sur les écosystèmes traversés, LISEA a proposé aux acteurs de la biodiversité (associations de protection de la nature, monde agricole, élus locaux, administrations compétentes...) de travailler le plus en amont possible, dans le cadre de la démarche « Eviter, Réduire, Compenser ». L'objectif était double : éviter ou réduire les impacts dans les zones les plus vulnérables et assurer une mise en œuvre rapide et pertinente des mesures compensatoires environnementales. C'est-à-dire créer ou restaurer les habitats d'espèces protégées pour compenser les impacts n'ayant pas pu être évités ou réduits.

Ainsi, les services de l'Etat ont missionné LISEA pour mettre en place et gérer sur le long terme 3 800 hectares de sites de mesures environnementales. En complément 1 350 hectares de boisements compensateurs ont été réalisés dans le cadre du Code Forestier.

Ce défi était d'autant plus grand que les deux régions traversées par la LGV SEA (Nouvelle-Aquitaine et Centre Val-de-Loire) sont riches d'un patrimoine naturel exceptionnel. On y compte 14 sites Natura 2000 mais aussi près de 50 % des espèces protégées référencées en France, soit 223 espèces, dont certaines emblématiques comme le vison d'Europe ou l'outarde canepetière.

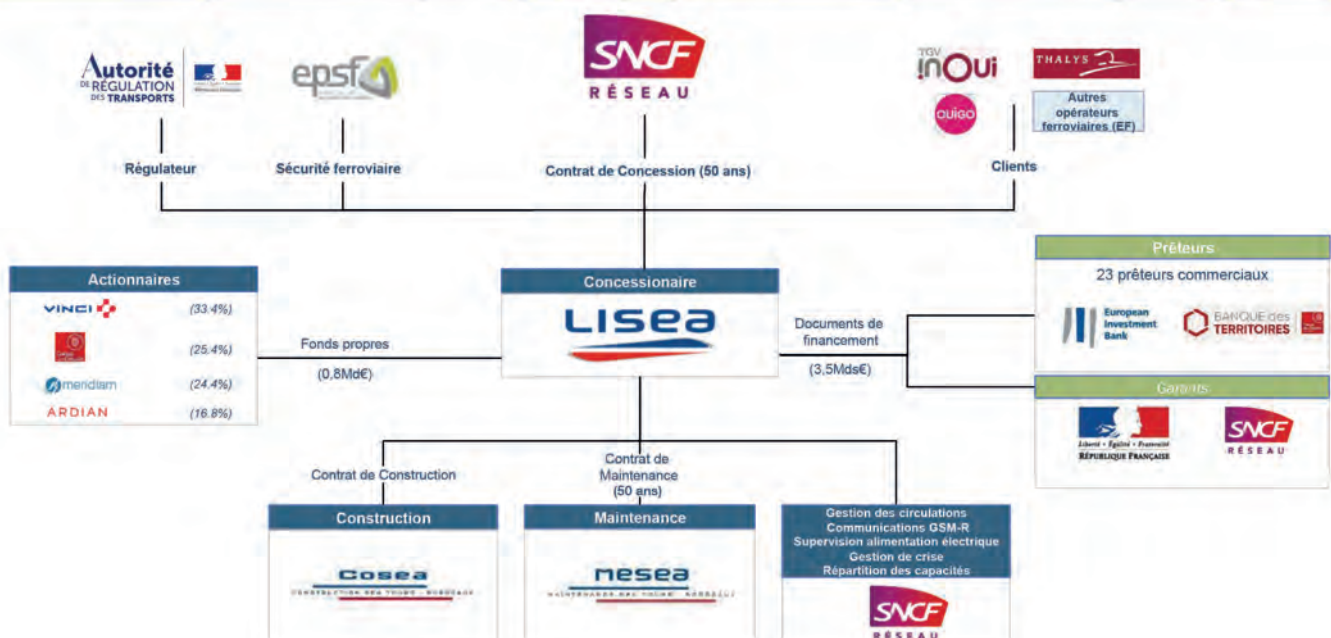
### De la mise en place ...

LISEA a mis en place deux types de mesures compensatoires - par acquisition et par conventionnement.

Les sites remarquables, abritant de nombreux enjeux écologiques, ont fait l'objet d'acquisitions afin de pérenniser les mesures au-delà de la durée de la concession. En ce sens, LISEA, après avoir fait l'acquisition des parcelles, les rétrocède aux Conservatoires d'Espaces Naturels, ces derniers prenant alors en charge leur gestion. Cadrée par un programme de gestion écologique

3/ Toutes les informations concernant le projet LGV SEA sont disponible sur le site : <https://www.lisea.fr/>

## Présentation des différentes parties prenantes intervenant sur la LGV SEA



spécifique et validée par les services de l'Etat, l'acquisition représente 30 % des surfaces de mesures environnementales mises en place, soit près de 1 120 ha sur 82 sites.

Les autres sites présentant des potentialités écologiques favorables aux espèces sont gérés par conventionnement avec des exploitants agricoles ou forestiers. Ces conventions sont à durée déterminée et imposent le respect des cahiers des charges, élaborés par les associations de protection de la nature, afin de répondre aux besoins des espèces. Au total, près de 2 660 ha répartis sur 256 sites sont encadrés par 240 conventions.

### ... à la gestion sur le long terme.

LISEA est en partenariat avec les Chambres d'agriculture et le Centre Régional de la Propriété Forestière Nouvelle-Aquitaine pour accompagner les exploitants et assurer le renouvellement des conventions arrivant à expiration.

LISEA effectue des opérations de contrôle des mesures mises en œuvre. En effet, le bureau d'études NCA Environnement vérifie sur le terrain le respect des cahiers des charges de chaque convention et l'évolution des sites vers l'habitat final souhaité. Les résultats sont très bons puisqu'en 2019, 98 % des 729 ha contrôlés respectaient les cahiers des charges et 100 % des 290 ha de zones humides analysés ont été jugés fonctionnels.

Enfin, afin de gérer les mesures compensatoires sur le long terme, LISEA a développé un Système d'Information Géographique COMPENSEA qui permet de localiser et connaître les spécificités de chaque site. Il s'agit d'une solution très innovante associant pour la première fois les Services de l'Etat. Cette plateforme sera accessible, en toute transparence, fin 2020 par l'ensemble des parties prenantes concernées, via le site web [www.lisea.fr](http://www.lisea.fr).

### Evaluer l'efficacité des mesures environnementales

Un Observatoire environnemental a été créé en 2015. Il a pour objet d'évaluer les effets réels de la LGV SEA sur l'environnement humain et écologique des régions traversées dans le but d'enrichir les connaissances et les bonnes pratiques en matière de réduction d'impact.

Dans ce cadre, plusieurs partenariats pour la recherche scientifique ont été lancés, comme, par exemple, celui avec le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique portant sur la connaissance des espèces végétales impactées par la ligne et le Laboratoire CNRS de Chizé sur l'outarde canepetière. Au total, 46 suivis environnementaux ont été produits en 2019 en partenariat avec les experts locaux.

L'ensemble des résultats et des actions menées ont été présentés lors des premières Rencontres de l'Observatoire environnemental, en novembre 2019 à Bordeaux<sup>4</sup>.

En complément de ces mesures de protection de l'environnement, LISEA a également évalué la contribution de la LGV SEA à la réduction de l'impact carbone. Cet indicateur fait l'objet d'un suivi annuel.

### Une neutralité carbone de la ligne atteinte avant 2030

Les transports sont la cause d'un quart des émissions de gaz à effet de serre en Europe. Emettant 3,2 grammes de CO<sub>2</sub> par voyageur-kilomètre<sup>5</sup>, le ferroviaire est l'un des modes de transport les plus respectueux de l'environnement.

En effet, d'après une étude réalisée en 2019 par le bureau d'étude Setec, plus de 109 000 tonnes de CO<sub>2</sub> ont été évitées en 2019 grâce au report modal des modes routiers et aériens sur la LGV SEA. C'est l'équivalent de l'empreinte carbone annuelle de plus de 9 900 français<sup>6</sup>. Grâce aux émissions de CO<sub>2</sub> évitées chaque année, LISEA estime que le projet atteindra sa neutralité carbone avant 2030, après avoir compensé les émissions de CO<sub>2</sub> générées lors de la construction de la ligne.

Dans cette période d'après crise sanitaire, la transition écologique occupe une place inédite dans la relance économique française et européenne. La LGV SEA, en offrant une solution de mobilité à faible impact carbone, y contribue fortement.

### Un refinancement en 2019 labélisé « green bond »

Sa contribution à la réduction de gaz à effet de serre ainsi que son fort engagement sur les enjeux RSE ont permis à LISEA de devenir le premier « project bond » à recevoir en France

4/ <https://www.lisea.fr/observatoire-environnemental-de-la-lgv-sea/>

5/ Source Deloitte –2008 (données 2005) -TGV : Source SNCF juillet 2016

6/ L'empreinte carbone des Français représente 11 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par habitant en 2018. Elle comptabilise les gaz à effet de serre induits par la consommation des Français (y compris la consommation des administrations, des organismes à but non lucratif, des investissements et de la production des biens et services importés). Source : Ministère de la transition écologique et solidaire. DATALAB, L'empreinte carbone des Français reste stable. janvier 2020.

7/ <https://www.lisea.fr/nos-fondations/>

le label « green », octroyé par l'agence Vigeo Eiris lors de son refinancement en janvier 2019. LISEA a, en effet, procédé au refinancement de 2,2 milliards d'euros de dette un an et demi après la mise en service. Ce refinancement se compose d'une part d'un prêt bancaire d'un montant de 1,3 milliard d'euros d'une maturité de 27 ans et d'autre part de deux tranches de dette à taux fixe, d'un montant total de 905 millions d'euros ayant des maturités de 30 et 35 ans (bénéficiant du label « green bond »), placées auprès d'investisseurs institutionnels.

### **Au service d'une société plus solidaire et respectueuse de l'environnement**

LISEA a également souhaité soutenir des actions de développement durable au profit

des associations, collectivités et entreprises des territoires traversés par la ligne. L'entreprise a donc créé, en 2012, deux fondations et un fonds de dotation<sup>7</sup> en lien avec son secteur d'activité et ses missions afin de soutenir les régions traversées par la LGV SEA.

La Fondation LISEA Biodiversité a pour vocation de soutenir des projets de préservation et de restauration du patrimoine naturel. Dotée de 5 millions d'euros pour la période 2012-2020, elle participe au financement de projets proposés par des associations, des établissements publics et des entreprises. Les axes d'intervention de la Fondation LISEA Biodiversité sont l'amélioration des connaissances naturalistes, la restauration de milieux naturels et la sensibilisation des acteurs,



notamment le grand public. Cette fondation a soutenu 105 projets, mobilisé 2 700 personnes et réalisé 280 formations depuis son lancement en 2012.

La Fondation LISEA Carbone a quant à elle pour mission de soutenir des projets locaux liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Trois types d'intervention ont été entrepris en faveur de la performance énergétique des bâtiments communaux, de la transition énergétique du monde agricole et de l'écomobilité. Depuis sa création, cette fondation a soutenu 89 projets, engagé 2,7 millions d'euros auprès des porteurs de projets et permis d'éviter 10 800 tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent chaque année. Ces résultats ont été possibles grâce à 7

partenariats avec l'ADEME, la Région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole, les fondations Bordeaux Université et Poitiers Université, la DRAAF et le Pôle CREAHD Nouvelle-Aquitaine.

Enfin, le fonds de dotation Sillon Solidaire apporte son soutien aux associations des territoires traversés portant des projets de lutte contre l'exclusion. Ses axes d'intervention sont l'insertion, la mobilité, la lutte contre l'illettrisme et l'accès au logement. Depuis 2012, Sillon Solidaire lance un appel à projet chaque année et dispose d'une enveloppe annuelle de 150 000 euros, ce qui lui a permis de soutenir jusqu'ici 186 projets et d'engager 2 millions d'euros auprès des associations locales. Au total, plus de 230 parrains et marraines (travaillant chez LISEA ou ses partenaires) ont été impliqués dans les projets de Sillon Solidaire.

#### **Pour une ouverture à la concurrence réussie**

L'ouverture à la concurrence du marché ferroviaire français en décembre 2020 sera le grand défi des années à venir pour le système ferroviaire. Hervé Le Caignec souligne « *le rôle majeur que doit avoir LISEA pour en faciliter la réussite. Une politique particulièrement proactive est d'ores et déjà engagée. Elle vise à favoriser l'attractivité de la ligne et à lever les barrières à l'entrée. Il me paraît essentiel de créer une dynamique positive pour l'ensemble du secteur ferroviaire. Nous nous devons de saisir les opportunités afin de proposer sur la LGV SEA, épine dorsale d'un corridor ferroviaire européen, une offre qui réponde aux enjeux importants de mobilité et environnementaux* ». Cette démarche ambitieuse s'accompagne d'objectifs RSE ancrés dans la dynamique de LISEA. Ils permettent à la LGV SEA de concilier la forte demande de mobilité et l'insertion harmonieuse au profit des territoires traversés. ■

